

Caractéristiques de l'infirmière coordinatrice de parcours complexes de soins

L'infirmière régulatrice des parcours complexes de soins contribue à l'efficacité de la prise en charge interdisciplinaires des patients.

- Elle participe, au sein d'un pôle d'activités médicales ou un établissement de santé, au bon déroulement du parcours du patient au regard du chemin clinique dans lequel il a été inclus en accord avec son médecin référent.
- Elle coordonne tous les éléments du processus de prise en charge spécifiés au sein du chemin clinique, en suivant le parcours de celui-ci au sein de l'institution.
- Elle facilite la continuité et la cohérence des soins entre les secteurs de soins que traverse le patient dans son parcours en établissement de santé en ville et entre ville et hôpital.
- Elle participe à la détection des écarts constatés dans le parcours des patients entre les résultats de soins obtenus et ceux prévus dans le chemin clinique.
- Elle propose au médecin référent et/ou à l'équipe soignante du patient des mesures correctrices immédiates, et les met en œuvre.
- Elle participe à la compilation et à l'analyse des écarts dans le cadre de la démarche continue d'amélioration de la qualité institutionnelle.

Source : Réseau de pratique avancée, Conseil International des Infirmières (2002)